

Formation à la conduite de chariots automoteurs CACES ® R489

Préparation au CACES ® R489 et à l'autorisation de conduite – Cat. 1 à 7

1. ASPECTS REGLEMENTAIRES

- a. La délivrance de l'autorisation de conduite
- b. Le CACES ® R389 et ses conditions d'obtention

2. SENSIBILISATION AUX RESPONSABILITES

- a. Les obligations de l'employeur
- b. Les obligations du cariste
- c. Les sanctions éventuelles

3. TECHNOLOGIE DES CHARIOTS

- a. Les catégories de chariots et leur utilisation spécifique
- b. Les principaux organes du chariot et leurs fonctions
- c. Les principaux dispositifs de sécurité
- d. Les accessoires de manutention
- e. Les consignes d'entretien et les différents contrôles

4. ANALYSE DE RISQUES ET LEUR PREVENTION

- a. Le mode opératoire de prise et de fin de poste
- b. L'identification des gestes dangereux

5. ANALYSE DES FACTEURS D'ACCIDENT

- a. Les règles générales de conduite, circulation, stationnement, transport, gerbage

6. PRINCIPES DE MANUTENTION D'UNE CHARGE

- a. La stabilisation
- b. Le centre de gravité
- c. L'amarrage
- d. L'exploitation des plaques de charges :
 - Plaques spécifiques
 - Plaques de Tares
- e. L'évaluation d'une charge
 - Masse volumique
 - Déperdition de capacité suivant la hauteur

7. MISE EN SITUATION PRATIQUE

- a. L'examen d'adéquation (lecture de plaques)
- b. Les contrôles de prise de poste
- c. Les réglages du poste de conduite
- d. L'application des consignes de sécurité par l'intermédiaire de multiples manœuvres en situation réelle avec :
 - Slalom avant-arrière avec et sans charge
 - Empilage dans un palettier de différentes charges à différentes hauteurs



Durée

3 jours
Recyclage requis tous les 5 ans



Pré requis

Être apte médicalement et âgé(e) d'au moins 18 ans



Public concerné

Toute personne utilisant des chariots de manutention

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de chariots automoteurs à conducteur porté, tant sur le plan théorique que pratique, selon la recommandation R489

Méthodes pédagogiques

- Ce programme, informatisé et diffusé sous vidéo projection, prend en compte l'ensemble des recommandations exigées par l'examen CACES ® R489
- La formation, basée sur de nombreux cas concrets (jeux de rôles et films vidéo) sera axée sur les particularités et les besoins propres de l'entreprise

Mode d'évaluation

L'examen CACES ® R489 est validé par un testeur certifié : contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir-faire.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Sanction de la formation

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité CACES ® et un carton d'autorisation de conduite pré-rempli seront délivrés si le stagiaire a réussi les examens.

Une attestation de formation nominative avec résultats aux examens de l'évaluation des acquis sera délivrée au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation, uniquement sur les catégories de chariots utilisés.

EPI nécessaires pour la formation :

- Casque
- Chaussures de sécurité
- Gants